Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 976-229850003-20260925-DL2509260249-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT-RÉGION DE MAYOTTE

ASSEMBLÉE DE MAYOTTE

Commission Permanente du vendredi 25 septembre 2026

Membres en exercice : 26
Présents : 15
Procuration(s) : 3
Absent(s) : 8
Nombres de votants : 18
Votes pour : 18
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0
Date de la convocation : jeudi 17 septembre 2026

DELIBERATION N°DL_CP2026_0249

Portant sur l'octroi d'un complément de financement du Département Région de Mayotte à la commune de M'tsangamouji pour l'aménagement du terrain de football de M'Tsangamouji

L'an deux mille vingt-six, le vingt-cinq septembre, à 13h30, l'Assemblée de Mayotte s'est réunie en Commission Permanente, en application de l'article L. 3121-19 du code général des collectivités territoriales, sur convocation et sous la présidence de Monsieur Ben Issa OUSSENI, Président de l'Assemblée de Mayotte.
Cette séance s'est tenue à l'hémicycle Younoussa BAMANA.

Étaient présents :
Monsieur Ben Issa OUSSENI, Madame Zouhourya MOUAYAD BEN, Monsieur Daoud SAINDOU MALIDE, Monsieur Madi Moussa VELOU, Madame Nadjima SAID, Monsieur Alain SARMENT, Madame Maymounati MOUSSA, Madame Echati ISSA, Monsieur El Anrif HASSANI, Madame Laini ABDALLAH BOINA, Monsieur Nadjayedine SIDI, Monsieur Abdoul KAMARDINE, Monsieur Saindou ATTOUMANI, Madame Hélène POLLOZEC, Madame Zaounaki SAINDOU

Étaient représentés :
Madame Mariam SAID KALAME donne pouvoir à Madame Hélène POLLOZEC,
Monsieur Soula SAID SOUFFOU donne pouvoir à Monsieur Alain SARMENT,
Madame Soihirat EL HADAD donne pouvoir à Monsieur Saindou ATTOUMANI

Étaient absents :
Monsieur Soibahadine NDAKA, Monsieur Ali OMAR, Madame Bibi CHANFI, Madame Rosette VITTA, Madame Zamimou AHAMADI, Madame Farianti MDALLAH, Monsieur Elyassir MANROUFOU, Monsieur Daniel ZAIDANI

Secrétaire de séance désignée :
Madame Hélène POLLOZEC

Le Président constate que le quorum est atteint,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L.3121-23 ;
Vu la délibération n°DL_AP2021_0197 du 1er juillet 2021 relative à l'élection de Monsieur Ben Issa OUSSENI en qualité de Président du Conseil départemental de Mayotte ;
Vu la délibération n°DL_AP2021_0203 du 19 juillet 2021 relative aux délégations du Conseil départemental données à sa commission permanente ;
Vu la délibération n°DL_AP2026_0064 du 25 mars 2026 relative au budget primitif 2026 du Département-Région de Mayotte ;

Considérant : le rapport n°2026-03160 de Monsieur le Président de l'Assemblée de Mayotte ;
Considérant : l'avis de la Commission des Finances et Affaires européennes en date du 04 septembre 2026.

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 976-229850003-20260925-DL2509260249-DE

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents et des représentés,
L'Assemblée de Mayotte,

DECIDE

Article 1 : d'accorder un complément de financement d'un montant de **3 000 000 €** à la commune de M'tsangamouji au titre des aides directes du Départemental-Région de Mayotte, pour l'aménagement du terrain de football de M'Tsangamouji ;

Article 2 : de verser la subvention selon les modalités définies dans la convention de financement conclue entre les deux parties ;

Article 3 : d'autoriser le Président de l'Assemblée de Mayotte à signer tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération ;

Article 4 : en application des dispositions de l'article R. 421-1 et suivants du code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Mamoudzou dans les deux mois qui suivent sa publication et sa transmission au représentant de l'État dans le Département-Région de Mayotte.

Pour extrait certifié conforme
Le Président de l'Assemblée de Mayotte

Ben Issa OUSSENI

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 976-229850003-20260925-DL2509260249-DE

ID : 976-200008829-20260704-D36_40_5-DE

DÉLIBÉRATION N° 2026/40/MJI PORTANT DEMANDE DE SUBVENTION COMPLEMENTAIRE A L'ASSEMBLEE DE MAYOTTE POUR L'AMENAGEMENT DU TERRAIN DE FOOTBALL DE M'TSANGAMOUJI

Nombre de conseiller en exercice : 29
De présents : 19
De votants : 19

Nota – Le maire certifie que le compte rendu de cette délibération sera affiché à la mairie et sur le site www.mairiedemtsangamouji.fr, et que la convocation du conseil avait été faite le 28 juin 2026

Présents : *IBRAHIMA SAID MAANRIFA, SOILIHI ANSOUMATI, ALI BACARI CHARAFINA, MADI MARI DAROUECHI, HEDJA KOURAICHIA, MDALLAH ANLAMATI, BACAR ANTUFIAT SAID, ABDALLAH MAMALI, MROIVILI ALHADINA MADI, AMADA M'COLO IBRAHIM ABID-HARI, OUMAR SAINDOU ABOUDOU, ABDALLAH RAOUANTI, MALIDI BOUENI BOURA, GODESSA MOUHAMADI, MBAE LADHATI MADI, ALI-MADI JOSYANE, COMBO FAIDINE, ZOUBERT ALLAOUI, AHMED SAID*

Absents *: MROIVILI AMINA MOILIM, ALIDINA ASSANI CHAKA, AHMED DAOURINA, SAID ZAMANA, MADI MOTSOUMOU BOURA, BOURA MARIAMOU, SIAKA OUSMANE AHA-MADA, BOURA MCOLO VITA, DHOIFIRI INSSA, AHAMADA COMBO SAID VALDO*

Il a été procédé, conformément à l'article L 121-14 du code général des collectivités territoriales (CGCT), à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil ***MME ALI -MADI JOSYANE*** *ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.*

Depuis 2024, la commune a démarré les travaux le projet d'aménagement du terrain de football de M'tsangamouji. Ce projet a démarré grâce à une subvention de l'assemblée de Mayotte, anciennement conseil départemental, de 2 814 125 €.

Ce projet a connu des contraintes techniques et financière qui ont conduit à une augmentation du coût du projet. Il était estimé en 2023 à 5 628 250 € pour aujourd'hui être à environ 9 000 000 €.

Au-delà de l'augmentation des coûts, le passage du cyclone Chido a entrainé la commune à faire des choix budgétaires pour assurer la reconstruction.

Il est donc important de solidifier les co-financements sur les projets, comme le projet d'aménagement du terrain de football, afin de pouvoir faciliter les remboursements des pré-financements pour la reconstruction.

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 976-229850003-20260925-DL2509260249-DE
ID : 976-200008829-20260704-D36_40_5-DE

Le conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité,

DÉCIDE

1) Demande une subvention complémentaire de 4 200 000 € à l'assemblée de Mayotte pour l'aménagement du terrain de football de M'tsangamouji.

2) D'autoriser le maire à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré, le 04/07/2026
Pour extrait conforme,
Le Maire
IBRAHIMA SAID MAANRIFA

Hôtel de ville de MTSANGAMOUJI 407 Boulevard Amir Ridjali – 97650 M'tsangamouji MAYOTTE
Tél : 0269 62 15 20 – Fax : 0269 62 00 21 – E-mail : contact@mairiedemtsangamouji.fr

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 976-229850003-20260925-DL2509260249-DE

Le Maire de M'Tsangamouji
407 Bd Amir Ridjali
97650 M'Tsangamouji

Président de l'assemblée de Mayotte

Affaire suivie par : PERSEE François
Ref : 2026-C019-DG

Objet : Demande de subvention complémentaire auprès de l'Assemblée de Mayotte pour l'aménagement du terrain de football de M'Tsangamouji

Monsieur le Président,
La commune de M'Tsangamouji a engagé, en 2024, un projet d'aménagement de son terrain de football. Ce projet a pour objectif de sécuriser la pratique du football et du rugby à XV pour nos habitants, mais également pour l'ensemble du département, notamment dans le cadre des compétitions régionales. Le soutien financier que vous nous avez accordé en 2024 a été décisif pour permettre le lancement effectif de ces travaux.

Cependant, comme vous le savez, la forte hausse des coûts liés au transport maritime depuis 2024, ainsi que les conséquences du cyclone Chido, ont entraîné une augmentation significative du coût des projets, y compris ceux déjà engagés.

Par le présent courrier, nous vous transmettons l'ensemble des avenants ainsi que les éléments relatifs aux travaux supplémentaires auxquels ce projet d'envergure a dû faire face depuis l'attribution du marché de travaux. Mon équipe se tient naturellement à votre disposition pour apporter tout justificatif utile concernant ces évolutions financières.

Aussi, je sollicite par la présente un soutien financier complémentaire d'un montant de 4 200 000 €, afin de permettre la poursuite et l'achèvement de cette opération. Cette demande s'inscrit également dans un contexte où les travaux de reconstruction post-cyclone ont fortement fragilisé notre capacité d'autofinancement.

Je vous remercie par avance de l'attention bienveillante que vous voudrez bien porter à cette demande et reste à votre disposition pour tout échange complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire de M'Tsangamouji

Signé par : Said Maanrifa IBRAHIMA
Date : 28/06/2026
Qualité : Maire

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 976-229850003-20260925-DL2509260249-DE

Hôtel de ville de M'tsangamouji, 407 Boulevard Amir Ridjali – 97650 M'TSANGAMOUJI, MAYOTTE
Site internet : www.mairiedemtsangamouji.fr Numéro de téléphone : 02 69 62 15 20

STADE DE M'TSANGAMOUJI

Création d'un terrain de grand jeux à double classification T3 FFF et D FFR
Vestiaires - Equipements sportifs, Clôtures et Pare-ballons - Tribunes
Eclairage sportif E3"

LOT 4

ECLAIRAGE SPORTIF

DPGF au format Excel à remettre obligatoirement avec l'offre du candidat

N° Poste	DESIGNATION DES ARTICLES	U	PU HT	Quantités	Quantité Entreprise	TOTAL HT
1	**INSTALLATION DE CHANTIER - PHASE 1**					
1.1	Installation de chantier y compris clôture de sécurité	F	10 800,00 €	1	1	10 800,00 €
1.2	Etude, implantation et piquetage	F	14 200,00 €	1	1	14 200,00 €
	sous total HT					**25 000,00 €**
2	**PREPARATION / TERRASSEMENT - PHASE 1**					
2.1	Dépose des équipements existants y compris massifs	F	9 500,00 €	1	1	9 500,00 €
2.2	Massif de fondation	U	6 500,00 €	4	4	26 000,00 €
	sous total HT					**35 500,00 €**
3	**ECLAIRAGE SPORTIF PHASE 1**					
3.1	Fourniture et pose d'un mât de hauteur 22 ml avec traverse	U	28 000,00 €	4	4	112 000,00 €
3.2	Fourniture et mise en place de projecteur 1500 W LED	U	4 150,00 €	56	56	232 400,00 €
3.3	Fourniture et pose de câble sous fourreau	ML	40,00 €	450	450	18 000,00 €
3.4	Armoire pied de mât	F	5 800,00 €	4	4	23 200,00 €
3.5	Mise en conformité armoire de commande	F	3 900,00 €	1	1	3 900,00 €
	sous total HT					**389 500,00 €**
4	**ECLAIRAGE SPORTIF PHASE 2**					
4.1	Câble de commande pour variation de puissance	Ml	20,00 €	160	160	3 200,00 €
4.2	Commande déportée	F	3 500,00 €	1	1	3 500,00 €
	sous total HT					**6 700,00 €**
5	**TESTS, DOE**					
5.1	Réglage et essai de nuit - dossier de conformité FFF	F	4 400,00 €	1	1	4 400,00 €
5.2	Consuel - DOE	F	3 550,00 €	1	1	3 550,00 €
	sous total HT					**7 950,00 €**
	TOTAL GENERAL HT					**464 650,00 €**

A1	Réévaluation des Massif de fondation suivant études et notes de calculs (suite modification des altimétries de la plate-forme du terrain)	U	42 800,00 €		4	**171 200,00 €**
A1Bis	Moins value prix initial massif béton	U	-6 500,00 €		4	**-26 000,00 €**
A2	Ré- Études et implantation des Massif de fondation, plans d'EXE et notes de calculs (suite modification des altimétries de la plate-forme du terrain)	U	5 600,00 €		1	**5 600,00 €**
A3	Réévaluation des Mâts suivant nouvelles hauteurs basées sur les études - Fourniture et pose d'un mât de hauteur 26 ml	U	6 225,00 €		4	**24 900,00 €**
A4	Mise en conformité armoire de commande	F	3 800,00 €		1	**3 800,00 €**

RECAPITULATIF

1	**INSTALLATION DE CHANTIER - PHASE 1**	25 000,00 €
2	**PREPARATION / TERRASSEMENT - PHASE 1**	35 500,00 €
3	**ECLAIRAGE SPORTIF PHASE 1**	389 500,00 €
4	**ECLAIRAGE SPORTIF PHASE 2**	6 700,00 €
5	**TESTS, DOE**	7 950,00 €
	MONTANT TOTAL HT	**464 650,00 €**
	TVA	
	MONTANT TOTAL TTC	**464 650,00 €**

A	Montant Total Avenant	% Projet	38,63%		**179 500,00 €**

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 976-229850003-20260925-DL2509260249-DE

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 976-229850003-20260925-DL2509260249-DE
Envoyé en préfecture le 02/06/2026
Reçu en préfecture le 02/06/2026
Publié le
ID : 976-200008829-20260518-A1_2024_04-CC

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS — EXE10
AVENANT N°1

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

COMMUNE DE M'TSANGAMOUJI
407 Boulevard Amir Ridjali, 97650
M'TSANGAMOUJI
Tél : 0269 62 15 20 / Fax : 02696200 20
Courriel : mairiedemtsangamouji@orange.fr

B - Identification du titulaire du marché public

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]
LOT 2 : **SURFACE SPORTIVE**

INEXENCE SOLS CREATION
52 Route Savannah 97460 SAINT PAUL
SIRET : 885 231 449 00012
Tél. : 0262 35 73 63 / 06 92 09 97 30
Courriel : alain.merneteau@sc.inexence.group / antoine.pinot-charbonnier@roi.inexence.group

C - Objet du marché public

Objet du marché public:
(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)

Travaux d'aménagement du terrain de foot de M'tsangamouji en stade

Date de la notification du marché public : 23 juillet 2024

Durée d'exécution du marché public : 18 mois

Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 0%
- Montant HT : **874 700,00 €**
- Montant TTC : **874 700,00 €**

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 976-229850003-20260925-DL2509260249-DE

Envoyé en préfecture le 02/06/2026
Reçu en préfecture le 02/06/2026
Publié le
ID : 976-200008829-20260518-A1_2024_04-CC

D - Objet de l'avenant

Modifications introduites par le présent avenant :
(Détailler toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

Motif de l'avenant : Validé en CAO du 18/05/2026
Le présent avenant a pour objet de modifier la nature du matériau de remplissage du gazon synthétique prévu au marché initial du lot n°02.

Le marché de base prévoit la fourniture et la mise en œuvre d'un gazon synthétique avec remplissage sable + SBR encapsulé, conformément aux prescriptions du CCTP Lot n°02 (indice 1 – février 2024).

A la demande du Maître d'Ouvrage, et après analyse technique, il a été décidé de substituer le remplissage SBR encapsulé par un remplissage organique de type maïs, sans modification des performances sportives attendues ni du niveau d'homologation du terrain (T3 FFF / catégorie D FFR).

Cette évolution vise notamment à :
Limiter les contraintes environnementales et sanitaires associées aux granulats SBR ;
Améliorer le confort thermique de la surface de jeu en climat tropical ;
Réduire les risques de migration de particules hors de l'aire de jeu
S'inscrire dans une démarche de choix de matériaux alternatifs plus durables, sans remise en cause des exigences réglementaires et normatives du projet.

La modification décrite ci-avant entraîne une incidence financière traduite par :
Une moins-value correspondant à la suppression du remplissage SBR encapsulé ;
Une plus-value correspondant à la fourniture et à la mise en œuvre du remplissage organique type maïs.

Conformément au devis transmis par l'entreprise INEXENCE, l'incidence financière globale doit être régularisée dans le cadre du présent avenant.

INEXENCE

DEVIS N° SM250205

Objet	Remplacement granulat SBR encapsulé par un remplissage organique type maïs
Marché	Réalisation du stade de M'stangamouji
Lot	Lot N°2 Surface Sportive
Lieu	M'stangamouji

A l'attention de : Monsieur SOUFFOU Tchico
Directeur des Services Techniques de la Mairie de M'stangamouji

Art	Désignation	U	Qtés	P.U.	Totaux
	Remplacement granulat SBR encapsulé par un remplissage organique type maïs				
1.1	Moins value - Fourniture et mise en oeuvre d'un remplissage SBR selon marché	m²	8 790.00	-7.58 €	-66 628.20 €
1.2	Plus values - Fourniture et mise en oeuvre d'un remplissage organique type maïs	m²	8 790.00	13.57 €	119 280.30 €
				TOTAL H.T.	52 652.10 €
				TVA 0%	
				TOTAL TTC	52 652.10 €

Le présent devis est arrêté à la somme de :
Cinquante-deux mille six cent cinquante deux euros et dix cts

Le Responsable Etude de Prix

A L'Etang Salé
Le mardi 29 avril 2025

Quali sport

Certification Phytopharmaceutique - Agrément n°FR011476-3
Activité couverte par SMABTP :
Application de Produits Phytopharmaceutiques
en prestation de service, hors traitement de semences

INEXENCE SOLS CREATION
Sarl au capital de 5 000 €

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 976-229850003-20260925-DL2509260249-DE
Envoyé en préfecture le 02/06/2026
Reçu en préfecture le 02/06/2026
Publié le
ID : 976-200008829-20260518-A1_2024_04-CC

L'ensemble des travaux supplémentaires seront réalisés conformément aux disp[illegible] des dossiers d'exécution que doit soumettre l'entreprise pour validation du maître [illegible]

La modification objet du présent avenant n'entraîne aucune incidence sur les délais contractuels du marché. Les délais d'exécution du lot n°02 demeurent inchangés.

Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

☐ Non ☒ Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 0 %
- Montant HT : 52 652,10 €
- Montant TTC : 52 652,10 €
- % d'écart introduit par l'avenant : 6 %

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 0 %
- Montant HT : **927 352,10 €**
- Montant TTC : **927 352,10 €**

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
GARDES YANN, GÉRANT	SAINT-PAUL 27/05/26	INEXENCE SOLS CREATION 52, Route de Savanna 97460 SAINT-PAUL Tél : [illegible] SIRET : [illegible] RCS [illegible] - APE : 4120 B SARL au capital de 50 000 €

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :
(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

Signé par : Said Maanrifa IBRAHIMA
Date : 27/05/2026
Qualité : Maire

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 976-229850003-20260925-DL2509260249-DE

Envoyé en préfecture le 02/06/2026
Reçu en préfecture le 02/06/2026
Publié le
ID : 976-200008829-20260518-A1_2024_04-CC

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A SAINT PAUL....., le 04/06/2026

Signature du titulaire,

INEXENCE SOLS CREATION
52, Route de Savanna
97460 SAINT - PAUL
Tél : 0262 35 73 63
SIRET : 885 231 449 00012
RCS : 2020 B 01191 - APE : 4120 B
Sarl au capital de 50 000 €

En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 01/04/2019.

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 976-229850003-20260925-DL2509260249-DE

Envoyé en préfecture le 17/06/2025
Reçu en préfecture le 17/06/2025
Publié le
ID : 976-200008829-20250612-A3_2024_03-CC

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS — EXE10

AVENANT N°3

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

COMMUNE DE M'TSANGAMOUJI
407 Boulevard Amir Ridjali, 97650
M'TSANGAMOUJI
Tél : 0269 62 15 20 / Fax : 02696200 20
Courriel : mairiedemtsangamouji@orange.fr

B - Identification du titulaire du marché public

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]
LOT 1 : INFRASTRUCTURE - TERRASSEMENT - VRD - FONDATIONS - VOIRIE ET CHEMINEMENTS

LA MAHORAISE DE TRAVAUX PUBLICS SARL
1 rue Foundi Abdou Bachirou, BP 63
97680 Combani
n° SIRET : 849 273 198 000 10
Tél : 02 69 61 16 82 / Mail : mctp@lamahoraisedetp.com

C - Objet du marché public

Objet du marché public:
(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)

Travaux d'aménagement du terrain de foot de M'tsangamouji en stade

Date de la notification du marché public : 03 juillet 2024

Durée d'exécution du marché public : 18 mois

Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 0%
- Montant HT : **2 887 455,00 €**
- Montant TTC : **2 887 455,00 €**

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 976-229850003-20260925-DL2509260249-DE

Envoyé en préfecture le 17/06/2025
Reçu en préfecture le 17/06/2025
Publié le
ID : 976-200008829-20250612-A3_2024_03-CC

D - Objet de l'avenant

Modifications introduites par le présent avenant :
(Détailler toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

Travaux supplémentaires pour la reprise des installations de chantier et clôture chantier à la suite du passage de CHIDO à Mayotte. Ses travaux supplémentaires ont été validé en CAO du 28/05/2025 : 23 031,25 €

Date		Lot n°1	Offre N°39-2	Maître d'Ouvrage	
Le 02 /12/ 2024	MCTP La Mutualisation des Travaux Publics 2,Rue de la Santé IBP 63 I97680 Combani ☎:+262 269 611 682 \| 🖷:+262 269 620 092 ✍:mctp@lamahoraisedetp.com	Infrastrucure Terrassement VRD Fandation Voirie cheminement	MCTP 2024		Commune de M'tsangamouji 407 boulevard Amir Rijali 97650 M'tsangamouji (:0269 62 15 20

Opération:

"Creation d'un terrain de football "
Commune de M'tsangamouji

N°	Désignation	U	PU en €	Quantité	P T en €
	Reprise Instalation de Chantier (bureau, WC)	fft	10 875,00 €	1,00	10 875,00 €
	Reprise de Cloture de Chantier (500ml)	fft	12 156,25 €	1,00	12 156,25 €

Montant Total 23 031,25 €

Arrêté le Présent Devis à la Somme en Toutes Lettres de:
"Vingt-trois mille trente et un euros et vingt-cinq centimes"

La Directrice
Thouraya CORGET

MCTP

Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

☐ Non ☒ Oui

Montant de l'avenant 1 : Changement de RIB de l'entreprise

- Taux de la TVA : 0 %
- Montant HT : 0,00 €
- Montant TTC : 0,00 €
- % d'écart introduit par l'avenant : %

Nouveau montant du marché public 1 :

- Taux de la TVA : 0 %
- Montant HT : **2 887 455,00 €**
- Montant TTC : **2 887 455,00 €**

Montant de l'avenant 2 : Mise en œuvre de remblai supplémentaire

- Taux de la TVA : 0 %
- Montant HT : **525 359,65 €**
- Montant TTC : **525 359,65 €**
- % d'écart introduit par l'avenant : 18,19%

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 976-229850003-20260925-DL2509260249-DE

Envoyé en préfecture le 17/06/2025
Reçu en préfecture le 17/06/2025
Publié le
ID : 976-200008829-20250612-A3_2024_03-CC

Nouveau montant du marché public 2 :

- Taux de la TVA : 0 %
- Montant HT : **3 412 814,65 €**
- Montant TTC : **3 412 814,65 €**

Montant de l'avenant 3 : Reprise installation de chantier à la suite du passage de CHIDO à Mayotte.

- Taux de la TVA : 0 %
- Montant HT : 23 031,25 €
- Montant TTC : 23 031,25 €
- % d'écart introduit par l'avenant : 0,7%

Nouveau montant du marché public 3 :

- Taux de la TVA : 0 %
- Montant HT : 3 435 845,90 €
- Montant TTC : 3 435 845,90 €

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
SCIM Thouraya la Directrice	A Combani le 04/06/2025	La Mahoraise de Travaux Publics SARL au capital de 1600.000€ Rue de la Gare - BP 63 - 97680 Combani MCTH Tél. : 262 69 60 682 - Fax : 0262 269 620 092 E-mail : mail@lamahoraisedetp.com Siret : 340 273 198 000 10 - APE : 4312A

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :
(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Le MAIRE
MA Said Maanrifa

Signé par : Said Maanrifa IBRAHIMA
Date : 12/06/2025
Qualité : Maire

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 976-229850003-20260925-DL2509260249-DE

Envoyé en préfecture le 17/06/2025
Reçu en préfecture le 17/06/2025
Publié le
ID : 976-200008829-20250612-A3_2024_03-CC

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« *Reçue à titre de notification copie du présent avenant* »

A Combani, le 17 juin 2025

Signature du titulaire,

La Mahoraise de Travaux Publics
SARL au capital de 1600.000€
1 Rue de la Santé - BP 63 - 97680 Combani
Tél : 262 269 611 682 - Fax : 262 269620092
E-mail : mctp@lamahoraisedetp.com
Siret : 849 273 198 000 10 / APE : 4312 A

En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 01/04/2019.

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 976-229850003-20260925-DL2509260249-DE

Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le
ID : 976-200008829-20260518-A4_2024_03BIS-CC

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS EXE10
AVENANT N°4

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

COMMUNE DE M'TSANGAMOUJI
407 Boulevard Amir Ridjali, 97650
M'TSANGAMOUJI
Tél : 0269 62 15 20 / Fax : 02696200 20
Courriel : mairiedemtsangamouji@orange.fr

B - Identification du titulaire du marché public

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]
LOT 1 : **INFRASTRUCTURE - TERRASSEMENT - VRD - FONDATIONS - VOIRIE ET CHEMINEMENTS**

LA MAHORAISE DE TRAVAUX PUBLICS SARL
1 rue Foundi Abdou Bachirou, BP 63
97680 Combani
n° SIRET : 849 273 198 000 10
Tél : 02 69 61 16 82 / Mail : *mctp@lamahoraisedetp.com*

C - Objet du marché public

Objet du marché public:
(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)

Travaux d'aménagement du terrain de foot de M'tsangamouji en stade

Date de la notification du marché public : 03 juillet 2024

Durée d'exécution du marché public : 18 mois

Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 0%
- Montant HT : **2 887 455,00 €**
- Montant TTC : **2 887 455,00 €**

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 976-229850003-20260925-DL2509260249-DE

Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le
ID : 976-200008829-20260518-A4_2024_03BIS-CC

D - Objet de l'avenant

Modifications introduites par le présent avenant :
(Détailler toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

Motif de l'avenant :
Travaux supplémentaires pour la réalisation d'un muret de soutènement et un accostage sur les travaux de réalisation de la longrine béton ferraillé. Ses travaux supplémentaires ont été validé en CAO du 18/05/2026 : 81 683,34 €

Date

Le 23 /09/ 2024

MCTP

2,Rue de la Santé IBP 63 197660 Combani

☎:+262 269 611 682 | 🖷:+262 269 620 092

✉:mctp@lamaisonbeedtp.com

Lot n°1

Infrastrucure Terrassement VRD
Fondation Voirie cheminement

Offre N°39-3

MCTP
2024

Opération:

"Creation d'un terrain de football "
Commune de M'tsangamouji

Maître d'Ouvrage

Commune de M'tsangamouji
402 boulevard Amé Zitoi
97650 M'tsangamouji
: 0269 62 15 20

Maître d'Oeuvre

DC
11 Voie 3 Longoni
97 67 Kawéni

				Marché initiale		Accostage		
N°	Désignation conformément aux CCTP	U	PU en €	Quantité	P T en €	Quantité (i)	PT en € (i)	DELTA PT en €
PN	Muret de soutenement	ml	803,47 €	0,00	0,00 €	125,00	100 433,44 €	100 433,44 €
4,9	Réalisation d'une longrine béton ferraillée	ml	150,00 €	417,00	62 550,00 €	292,00	43 800,00 €	-18 750,00 €
				Montant Total	62 550,00 €		144 233,44 €	81 683,44 €

Arrêté le Présent Devis à la Somme en Toutes Lettres de:
" Quatre-vingt-un mille six cent quatre-vingt-trois euros et quarante-quatre centimes "

La Directrice
Thouraya CORGET

MCTP

Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

☐ Non ☒ Oui

Montant de l'avenant 1 : Changement de RIB de l'entreprise

- Taux de la TVA : 0 %
- Montant HT : 0,00 €
- Montant TTC : 0,00 €
- % d'écart introduit par l'avenant : %

Nouveau montant du marché public 1 :

- Taux de la TVA : 0 %
- Montant HT : **2 887 455,00 €**
- Montant TTC : **2 887 455,00 €**

Montant de l'avenant 2 : Mise en œuvre de remblai supplémentaire

- Taux de la TVA : 0 %
- Montant HT : **525 359,65 €**
- Montant TTC : **525 359,65 €**
- % d'écart introduit par l'avenant : 18,19%

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 976-229850003-20260925-DL2509260249-DE

Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le
Publié le
ID : 976-200008829-20260518-A4_2024_03BIS-CC

Nouveau montant du marché public 2 :

- Taux de la TVA : 0 %
- Montant HT : **3 412 814,65 €**
- Montant TTC : **3 412 814,65 €**

Montant de l'avenant 3 : Reprise installation de chantier à la suite du passage de CHIDO à Mayotte.

- Taux de la TVA : 0 %
- Montant HT : 23 031,25 €
- Montant TTC : 23 031,25 €
- % d'écart introduit par l'avenant : 0,7%

Nouveau montant du marché public 3 :

- Taux de la TVA : 0 %
- Montant HT : **3 435 845,90 €**
- Montant TTC : **3 435 845,90 €**

Montant de l'avenant 4 : Réalisation muret de soutènement

- Taux de la TVA : 0 %
- Montant HT : 81 683,44 €
- Montant TTC : 81 683,44 €
- % d'écart introduit par l'avenant : 2.83 %

Nouveau montant du marché public 4 :

- Taux de la TVA : 0 %
- Montant HT : **3 517 529,34 €**
- Montant TTC : **3 517 529,34 €**

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Mme SALIM Thoraya Directrice	le 01/06/2026 Combani	MCTP La Mahoraise de Travaux Publics SARL au capital de 1600.000€ 1 Rue Foundi Abdou Bachirou BP 63 - 97680 Dembeni - MAYOTTE Tél : 0269 61 18 82 - Fax 0269 62 00 92 E-mail : mctp@lamahoraisedetp.com Siret : 849 273 198 00010 / APE : 4312A

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :
(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

Signé par : Said Maanrifa IBRAHIMA
Date : 01/06/2026
Qualité : Maire

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 976-229850003-20260925-DL2509260249-DE

Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le
ID : 976-200008829-20260518-A4_2024_03BIS-CC

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« *Reçue à titre de notification copie du présent avenant* »

A Combani, le 02 juillet 2026

Signature du titulaire,

La Mahoraise de Travaux Publics
SARL au capital de 1600.000€
1 Rue Foundi Abdallah Bachirou
BP 63 - 97680 Combani
Tel 0269 61 16 82 - Fax 0269 62 00 92
E-mail : mctp@lamahoraisedetp.com
Siret : 849 273 198 00010 / APE : 4312A

MCTP

En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 01/04/2019

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 976-229850003-20260925-DL2509260249-DE

Note pour le financement du stade de M'tsangamouji

1. Un projet structurant déjà engagé

La commune poursuit actuellement les travaux d'aménagement du **stade municipal de M'tsangamouji**, équipement structurant pour la jeunesse, la pratique sportive et plus largement l'attractivité de **M'tsangamouji, cœur du Nord**. **Les travaux ont démarré en 2024.**

Le projet est aujourd'hui engagé et bénéficie déjà du soutien du Département de Mayotte à hauteur de **2 814 125 €**.

Le coût initial de l'opération, fixé à **5 628 250 €** lors de la convention avec le Département, a depuis évolué à la suite de l'avancement des études, de la contractualisation des marchés, des adaptations techniques et des travaux complémentaires nécessaires à la réalisation complète de l'équipement.

Le coût actualisé de l'opération s'établit à 8 948 469,98 € en septembre 2026. La prochaine commission d'appel d'offres doit permettre de valider un avenant de 179 500 € pour le lot 4 « Éclairage sportif ».

L'enjeu est désormais de **sécuriser le plan de financement et l'achèvement du projet**, tout en tenant compte des éventuelles révisions de prix. Le passage du cyclone Chido ayant retardé l'opération, les délais contractuels ont également dû être adaptés.

2. Une demande de rééquilibrage du plan de financement

Plusieurs demandes de subvention ont été faite auprès des services de l'Etat sans retour concret (ni refus, ni acceptation) :

- Date de depôt Demarche simplifié : 30/11/2021 -> modifié 17/07/2024
- Date de depot platerforme subventia (FEI) :
 - 14/12/2022 n° 00001096
 - 22/12/2023 n°00002157
 - 14/02/2025 n°00002997

Les coûts ont également au fur et à mesure augmenté :

- Estimation phase AVP (Octobre 2022) : 5 628 250 €
- Estimation PRO-DCE (Mars 2024) : 7 149 515 €
- Attribution (Mai 2024) : 7 722 473 €
- Coût actualisé en septembre 2026 : 8 948 469,98 €

L'augmentation du coût global de l'opération résulte de plusieurs facteurs successifs, apparus à mesure de l'avancement des études, de la passation des marchés et de l'intégration de nouvelles contraintes réglementaires et techniques :

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 976-229850003-20260925-DL2509260249-DE

En premier lieu, le passage des études d'avant-projet aux phases PRO-DCE, puis à l'attribution des marchés, a permis de préciser les caractéristiques techniques de l'équipement, les quantités de travaux et les contraintes du site. Cet approfondissement a conduit à intégrer des prestations qui ne pouvaient être chiffrées avec le même niveau de précision lors de l'estimation initiale. Parallèlement, le contexte économique intervenu à compter de 2022 — hausse du prix des carburants, renchérissement des matériaux et augmentation des coûts de transport et d'acheminement vers Mayotte — s'est répercuté sur les offres remises par les entreprises lors de la consultation.

En deuxième lieu, les marchés de travaux ont été lancés et attribués sur la base du permis de construire tacite **n° PC 976 613 23 00002**, délivré sans instruction préalable complète par la DEALM. Les échanges ultérieurs avec la DEALM ont conduit la commune à déposer un nouveau permis de construire, **n° PC 976 613 24 00001**, qui a reçu un avis favorable assorti de recommandations, notamment en matière d'accessibilité des personnes à mobilité réduite. Leur prise en compte a rendu nécessaires le rehaussement du terrain de jeu, la mise en accessibilité de l'ensemble des niveaux des gradins, ainsi que des adaptations sur plusieurs lots, en particulier le lot VRD et les massifs d'éclairage. Ces prescriptions, intervenues après l'attribution des marchés, ont donc généré des travaux complémentaires et une hausse significative du coût de l'opération.

En troisième lieu, la défaillance du bureau d'études BIG EXPANSION a entraîné la résiliation de son contrat et la désignation du bureau d'études EIC afin d'assurer la continuité et la fiabilisation de la maîtrise d'œuvre. Les investigations complémentaires menées à cette occasion ont révélé la nécessité de reprendre la voirie du stade et de déplacer plusieurs réseaux existants, notamment les réseaux d'eau et d'assainissement. Ces prestations, non identifiées dans le chiffrage initial de BIG EXPANSION mais indispensables à la conformité, à la sécurité et à l'achèvement de l'équipement, ont également accru le montant global des travaux.

Ainsi, la hausse du coût ne résulte pas d'une modification isolée du programme, mais de l'accumulation de dépenses objectivées et nécessaires à la réalisation complète et conforme du projet :

– l'affinement progressif des études et du chiffrage technique ;

– le renchérissement des matériaux, des carburants et des coûts de transport et d'acheminement ;

– l'intégration des prescriptions de la DEALM, notamment en matière d'accessibilité PMR ;

– les adaptations techniques découlant du nouveau permis de construire, dont le rehaussement du terrain de jeu ;

– les conséquences de la défaillance et du remplacement du bureau d'études ;

– les travaux complémentaires sur la voirie, les réseaux et les infrastructures existantes, indispensables à la conformité et à l'achèvement de l'équipement.

La sollicitation adressée à l'assemblée de Mayotte ne porte pas uniquement sur la prise en charge de l'augmentation du coût de l'opération.

Elle vise avant tout un rééquilibrage global du plan de financement, qui est devenu nécessaire après les travaux d'urgence post-Chido réalisé sans l'accompagnement de l'état.

Le plan de financement proposé serait ainsi le suivant :

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 976-229850003-20260925-DL2509260249-DE

Financeur	Montant	Part
Département de Mayotte - financement acquis	**2 814 125 €**	**31 %**
Département de Mayotte - demande complémentaire (Délibération 2026/40/MJI)	**4 200 000 €**	**47 %**
Commune de M'tsangamouji	**1 934 344.98 €**	**22 %**
TOTAL	**8 948 469.98 €**	**100 %**

La commune sollicite ainsi auprès de l'Assemblée de Mayotte un accompagnement supplémentaire à hauteur de **4 200 000 €**.

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 976-229850003-20260925-DL2509260249-DE

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL DU PROJET

☐ HTR * ☐ HT ☒ TTC — Lorsque le demandeur récupère la TVA, le montant récupéré doit apparaître dans les ressources

Bénéficiaire du Projet : Commune de M'tsangamouji

Intitulé du Projet : Aménagement du terrain de football de M'tsangamouji

DEPENSES			RESSOURCES		
Nature (préciser et détailler les postes de dépenses)	Montant HT	Montant TTC	Origine	Montant	%
Dépenses éligibles			**Ressources**		
1 - dépenses directes			**1 – aides publiques**		
Acquisitions immobilières :			Union européenne		
- bâtiment					
- terrain			État		
Travaux :	**8,681,474.98 €**		Région		
- Lot 1 : Travaux d'infrastructure - terrassement -	3,517,529.34 €				
- Lot 2 surface sportive	927,352.10 €		Département	2,814,125.00 €	31.46%
- Lot 3 Clôtures et pare-ballons, équipement sportifs	481,665.00 €				
- Lot 4 Eclairage sportif	644,150.00 €		Complément Département	4,200,000.00 €	47%
- Lot 5 Equipements sportifs	111,700.00 €				
- Lot 6 Construction modulaire	1,481,958.28 €				
- Lot 7 Structure et couverture tribune	1,194,032.26 €				
- Lot 8 Tribunes modulaires extérieurs	283,688.00 €				
- Lot 9 Sonorisation	39,400.00 €				
			Communes ou groupements de communes		
Matériel – équipements :					
-			Agence national du sport		
Amortissements			Autres (à préciser) :		
			…		
Prestations intellectuelles :	**264,995.00 €**		**Sous-Total aides publiques**	**7,014,125.00 €**	**78.40%**
- études					
- frais de maîtrise d'œuvre/assistance à maîtrise d'ouvrage	264,995.00 €		**2 – autres ressources**		
- frais de conseil, d'expertise			- aides privées		
…			…		
Autres dépenses :			…		
- déplacements			…		
- fournitures			**Sous-Total autres ressources**	**0.00 €**	
- frais de communication de l'opération					
- autres (à préciser)			**3 – autofinancement sur dépenses éligibles**		
			- fonds propres	**464,766.04 €**	5.19%
Dépenses de personnel (salaires et charges)			- emprunts		
-			- crédit bail		
-			- autres		
			-FCTVA	1,467,578.94 €	16.40%
			…		
Sous-Total dépenses directes	**8,946,469.98 €**	**0.00 €**			
2 - dépenses indirectes					
Préciser la base de calcul :					
- coûts réels avec clé de répartition					
- coûts simplifiés (taux forfaitaires, coûts unitaires, montants forfaitaires)			**Sous-Total autofinancement sur dépenses éligibles**	**1,932,344.98 €**	**21.60%**
- dépenses indirectes de personnel					
- dépenses indirectes de fonctionnement					
Sous-Total dépenses indirectes	**0.00 €**	**0.00 €**			
3 - contributions en nature			**4 – contributions en nature**		
- apport de terrains, de bien immeubles, d'équipements, matériels			- apport de terrains, de bien immeubles, d'équipements, matériels		
- apport de services			- apport de services		
- apport via du travail non rémunéré			- apport via du travail non rémunéré		
Sous-Total contributions en nature	**0.00 €**	**0.00 €**	**Sous-Total contributions en nature**	**0.00 €**	
Sous-Total des dépenses éligibles	**8,946,469.98 €**	**0.00 €**			
S'il y a lieu, recettes nettes générées par le projet (à déduire)	0.00 €	0.00 €			
Total des dépenses éligibles (assiette éligible)	**8,946,469.98 €**	**0.00 €**	**Total des ressources** (sur assiette éligible)	**8,946,469.98 €**	**100.00%**
Le cas échéant **Investissements non éligibles (à préciser)**			Ressources sur assiette non éligible (à préciser)		
…			…		
…			…		
…			…		
Total des dépenses non éligibles	**0.00 €**	**0.00 €**	**Total des ressources sur assiette non éligible**	**0.00 €**	
TOTAL GENERAL	**8,946,469.98 €**	**0.00 €**	**TOTAL GENERAL**	**8,946,469.98 €**	**100.00%**

* Si HTR, inscrivez les montants dans la colonne TTC

ECHEANCIER PREVISIONNEL DES VERSEMENTS DE LA SUBVENTION

l'année N est l'année en cours

	Montants		
	Semestre 1	Semestre 2	
Année N		1,260,000.00 €	1,260,000.00 €
Année N+1		1,680,000.00 €	1,680,000.00 €
Année N+2	1,260,000.00 €		1,260,000.00 €
Année N+3			0.00 €
Année N+4			0.00 €
	1,260,000.00 €	2,940,000.00 €	4,200,000.00 €

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 976-229850003-20260925-DL2509260249-DE

Envoyé en préfecture le 19/02/2025
Reçu en préfecture le 19/02/2025
Publié le 19/02/2025
ID : 976-200008829-20250219-A2_2024_03-CC

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS — EXE10

AVENANT N°2

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

COMMUNE DE M'TSANGAMOUJI
407 Boulevard Amir Ridjali, 97650
M'TSANGAMOUJI
Tél : 0269 62 15 20 / Fax : 02696200 20
Courriel : mairiedemtsangamouji@orange.fr

B - Identification du titulaire du marché public

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]
LOT 1 : INFRASTRUCTURE - TERRASSEMENT - VRD - FONDATIONS - VOIRIE ET CHEMINEMENTS

LA MAHORAISE DE TRAVAUX PUBLICS SARL
1 rue Foundi Abdou Bachirou, BP 63
97680 Combani
n° SIRET : 849 273 198 000 10
Tél : 02 69 61 16 82 / Mail : *mctp@lamahoraisedetp.com*

C - Objet du marché public

☐ Objet du marché public:
(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)

Travaux d'aménagement du terrain de foot de M'tsangamouji en stade

☐ Date de la notification du marché public : 03 juillet 2024

☐ Durée d'exécution du marché public : 18 mois

☐ Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 0%
- Montant HT : **2 887 455,00 €**
- Montant TTC : **2 887 455,00 €**

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 976-229850003-20260925-DL2509260249-DE
Reçu en préfecture le 19/02/2025
Publié le 19/02/2025
ID : 976-200008829-20250219-A2_2024_03-CC

D - Objet de l'avenant

Modifications introduites par le présent avenant :
(Détailler toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

Travaux supplémentaires demandant la mise en œuvre du remblai supplémentaire. Ses travaux supplémentaires ont été validé en CAO du 12/02/2025 :

Date		Lot n°1	Offre N°39-1	Maître d'Ouvrage
Le 02/12/2024	MCTP 2,Rue de la Santé BP 63 97680 Combani ☎:+262 269 611 682 \| 🖷:+262 269 620 092 ✉:mctp@lamahoraisedetp.com	Infrastrucure Terrassement VRD Fondation Voirie cheminement	MCTP 2024	Commune de M'tsangamouji 407 boulevard Amir Rifafi 97650 M'tsangamouji (.0269 62 15 20
	Opération: "Creation d'un terrain de football " Commune de M'tsangamouji		Maître d'Œuvre BIG EXPANSION Bureau d'ingénierie Général 6 rue Batoul Braka-Mbouini 97625 Kani-Kéli	

				Marché Initiale		Accotage		
N°	Désignation conformément aux CCTP	U	PU en €	Quantité	P T en €	Quantité (I)	PT en € (I)	DELTA PT en €
4.2	Terrassement en remblai Terrain de Jeu (hors parking) (8840 m2)	M2	8,00 €	8 840,00	70 720,00 €			
	Terrassement en remblai Terrain de Jeu (hors parking)	m3	27,77 €	3,60	99,97 €	2 243,00	62 288,92 €	62 188,95 €
	Terrassement en déblai Terrain de Jeu (hors parking)	m3	27,77 €	2 543,00	70 620,03 €	576,00	15 995,73 €	-54 624,30 €
PN	Matériaux d'apport pour remblai	m3	65,00 €	1 667,00	0,00 €	1 667,00	108 355,00 €	108 355,00 €
4.6	Mise en œuvre de remblais d'apport pour constitution du fond de forme GNT 0/31.5 ép.0,30m	M3	150,00 €	3 336,00	500 400,00 €	1 768,00	265 200,00 €	-235 200,00 €
PN	Mise en œuvre de remblais d'apport pour constitution du fond de forme GNT 0/80 ép.0,50m	M3	170,00 €	0,00	0,00 €	3 792,00	644 640,00 €	644 640,00 €

Date		Lot n°1	Offre N°39-1	Maître d'Ouvrage
Le 02/12/2024	MCTP 2,Rue de la Santé BP 63 97680 Combani ☎:+262 269 611 682 \| 🖷:+262 269 620 092 ✉:mctp@lamahoraisedetp.com	Infrastrucure Terrassement VRD Fondation Voirie cheminement	MCTP 2024	Commune de M'tsangamouji 407 boulevard Amir Rifafi 97650 M'tsangamouji (.0269 62 15 20
	Opération: "Creation d'un terrain de football " Commune de M'tsangamouji		Maître d'Œuvre BIG EXPANSION Bureau d'ingénierie Général 6 rue Batoul Braka-Mbouini 97625 Kani-Kéli	

				Marché Initiale		Accotage		
N°	Désignation conformément aux CCTP	U	PU en €	Quantité	P T en €	Quantité (I)	PT en € (I)	DELTA PT en €
				Montant Total	641 840,00 €	1 096 479,65 €		525 359,65 €

Arrêté le Présent Devis à la Somme en Toutes Lettres de:
" Cinq cent vingt-cinq mille Trois cent cinquante-neuf euros et soixante-cinq centimes "

La Directrice
Thouraya CORGET

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 976-229850003-20260925-DL2509260249-DE

Envoyé en préfecture le 19/02/2025
Reçu en préfecture le 19/02/2025
Publié le 19/02/2025
ID : 976-200008829-20250219-A2_2024_03-CC

Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

☐ Non ☒ Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 0 %
- Montant HT : 525 359,65 €
- Montant TTC : 525 359,65 €
- % d'écart introduit par l'avenant : 18,19%

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 0 %
- Montant HT : **3 412 814,65 €**
- Montant TTC : **3 412 814,65 €**

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Madame Gorget Thaveuya Directrice	A combani le 18/02/2025	La Mahoraise de Travaux Publics SARL au capital de 1 000 000€ 1 Rue de la santé - BP 63 - 97680 Combani Tél: +262 269 611 682 - Fax: +262 269 620 092 E-mail : metp@lamahoraisedetp.com Siret : 849 273 198 000 10 / APE : 4312 A

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :
(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Commune de MTSANGAMOUJI (MAYOTTE)
Le MAIRE
IBRAHIMA Saïd Maanrifa

Signé par : Saïd Maanrifa IBRAHIMA
Date : 19/02/2025
Qualité : Maire

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 976-229850003-20260925-DL2509260249-DE

Envoyé en préfecture le 19/02/2025
Reçu en préfecture le 19/02/2025
Publié le 19/02/2025
ID : 976-200008829-20250219-A2_2024_03-CC

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« *Reçue à titre de notification copie du présent avenant* »

A, le

Signature du titulaire,

En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

A Combani
Le 20 février 2025
à 08H45

La Mahoraise de Travaux Publics
SARL au capital de 1600.000€
1 Rue de la Poste BP 63 - 97680 Combani
Tél. +262 269 620 091 - Fax: +262 269 620 092
E-mail : mctp@lamahoraisedetp.com
Siret : 849 273 198 000 10 / APE : 4312 A

Date de mise à jour : 01/04/2019.